

Les bénéficiaires :

- Vous êtes une entreprise artisanale, commerciale ou de services
- Votre activité s'inscrit principalement sur l'une des 71 communes du Cœur Entre-deux-Mers (voir carte)
- Vous êtes installé depuis plus d'un an
- Vous êtes inscrit au répertoire des métiers, ou au registre du commerce
- Votre CA annuel est inférieur à 1 million d'euros HT
- Votre entreprise compte moins de 10 salariés
- Votre surface de vente est inférieure à 400 m²

(Sont exclues : les professions libérales de la santé, de négoce de gros, auto-écoles, activités liées au tourisme...)

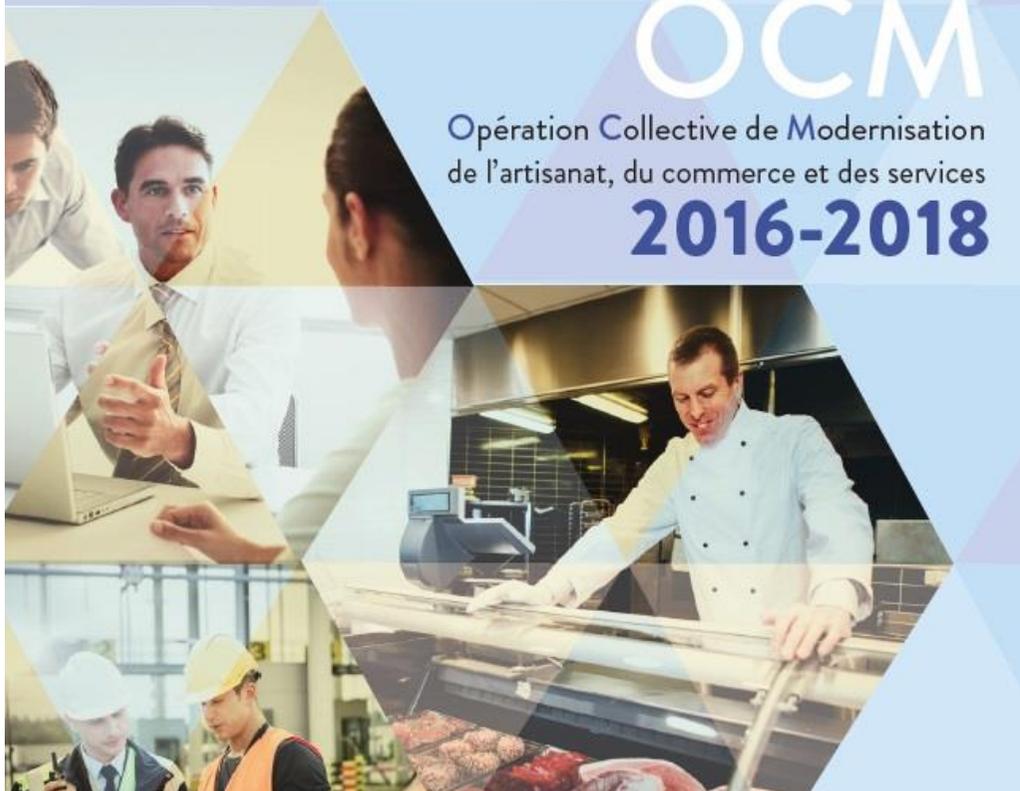
Les types de dépenses éligibles :

- Vos aménagements, extension de locaux, équipements et mise aux normes
- Vos aménagements destinés à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapées
- Vos achats de matériel neuf (hors matériel roulant)...

OCM

Opération Collective de Modernisation
de l'artisanat, du commerce et des services

2016-2018



L'Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers vous accompagne pas à pas !

Étape 1. J'ai un projet / Je m'informe

Je contacte l'Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers afin de valider l'éligibilité de mon projet

Étape 2. Mon dossier est éligible

Je bénéficie d'un bilan conseil de mon entreprise

Le bilan conseil : comment ça marche ?

- **½ journée d'entretien individuel** avec l'entrepreneur dans l'entreprise avec un professionnel pour identifier ses problématiques et dégager des perspectives de développement sur les aspects suivants : domaines d'activité, analyse de l'activité commerciale, positionnement marché, analyse concurrentielle, marketing/communication, production, RH, analyse financière, outils de gestion, normes hygiène/sécurité/accessibilité/environnement
- **La rédaction d'un dossier d'entreprise** (rapport écrit envoyé à l'entrepreneur, et à l'Espace Info Entreprendre)
- **L'établissement des prévisionnels financiers** (trésorerie, compte de résultat et plan de financement à 3 ans)
- **L'aide à la constitution du dossier de demande de subvention**
- **L'accompagnement, si besoin, du chef d'entreprise à la rencontre de partenaires financiers** (banques...)



Étape 3. Mon bilan conseil a été réalisé

Je suis accompagné par l'Espace Info Entreprendre pour compléter mon dossier de demande de subvention

Étape 4. Mon dossier est étudié / Il est accepté

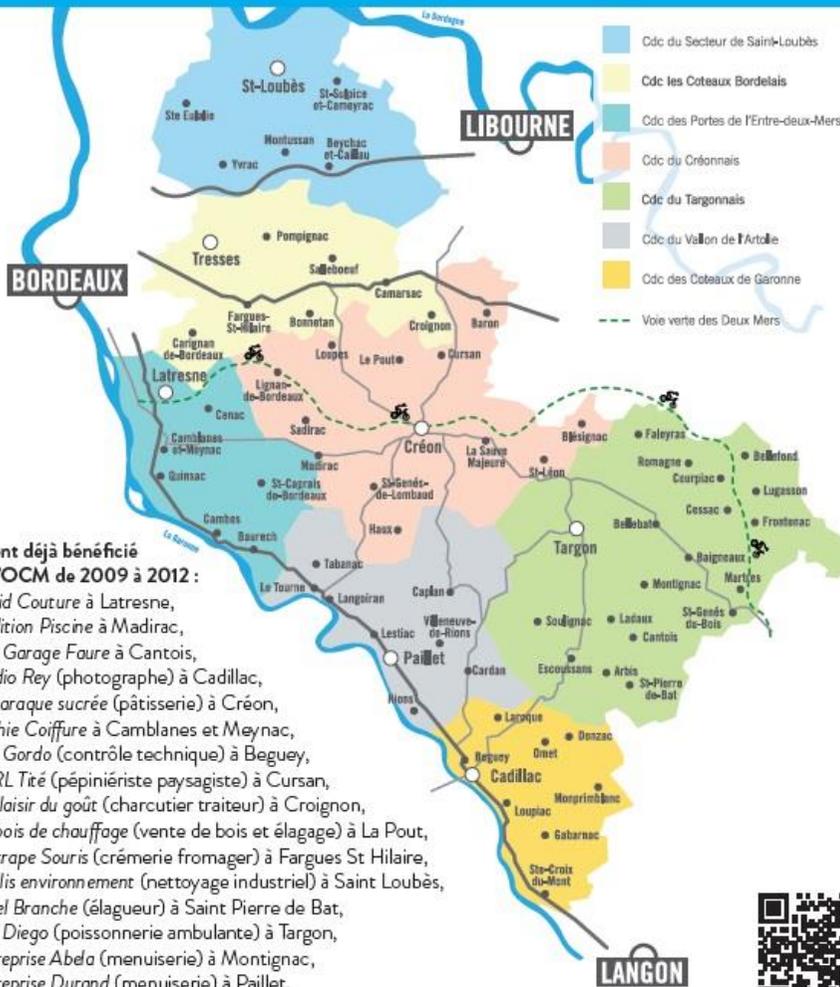
Je reçois une autorisation écrite pour débiter mes travaux. Ma subvention sera payée uniquement sur factures acquittées

Les financements :

- **46 % du coût du Bilan Conseil** (reste environ 500 euros net à votre charge) *Possibilité de prise en charge complémentaire par votre communauté de communes
- **30% maxi du montant des investissements** compris entre 6000 € et 75 000€ HT soit une subvention comprise entre 1 800 et 22 500 euros



Vous êtes entrepreneur sur le Cœur Entre-deux-Mers, vous avez un projet mais il ne rentre pas dans le cadre de l'OCM ? Venez nous en parler !



Ils ont déjà bénéficié de l'OCM de 2009 à 2012 :

Rapid Couture à Latresne,
 Tradition Piscine à Madirac,
 Sarl Garage Faure à Cantois,
 Studio Rey (photographe) à Cadillac,
 La baraque sucrée (pâtisserie) à Créon,
 Sophie Coiffure à Camblanes et Meynac,
 Sarl Gordo (contrôle technique) à Beguey,
 EARL Tité (pépiniériste paysagiste) à Cursan,
 Le plaisir du goût (charcutier traiteur) à Croignon,
 Au bois de chauffage (vente de bois et élagage) à La Pout,
 L'attrape Souris (crèmerie fromager) à Fargues St Hilaire,
 Ovalis environnement (nettoyage industriel) à Saint Loubès,
 Label Branche (élagueur) à Saint Pierre de Bat,
 Sarl Diego (poissonnerie ambulante) à Targon,
 Entreprise Abela (menuiserie) à Montignac,
 Entreprise Durand (menuiserie) à Paillet,
 La nouvelle Quincaillerie à Sadirac... (liste non exhaustive)

Création de champdepub - Ne pas jeter sur la voie publique



05.56.23.95.17 - 20 bis Grand Rue 33760 TARGON
 entreprendre@coeurentre2mers.com - www.coeurentre2mers.com



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
 ESPACE INFO ENTREPRENDRE

Commerçants, Artisans :
 développez votre activité !

OCM

Opération Collective de Modernisation
 de l'artisanat, du commerce et des services

2016-2018

L'OCM, c'est :

- > 1 bilan conseil de votre entreprise
- > 1 aide financière pour vos projets d'investissement

déjà **36** entreprises aidées
 sur le premier programme !